



PUBLIC

Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 Jours ou +

EFFECTIF

Maximum 10

VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation

MOYENS ET METHODES

PEDAGOGIQUES :

- Définition des objectifs et des pratiques des participants.
- Présentation d'exemples d'outils et de guides méthodologiques.
- Réalisation de cas pratiques et analyse d'exemples d'EVRP.
- Echanges d'expérience sur des EVRP et mise en situation pratique.
- Pédagogie interactive basée sur l'alternance d'exemples, de questions-réponses et intégrant de courtes périodes magistrales.
- En intra-entreprise : Formation alternée avec un travail en intersession.

FORMATEURS

Formateur expert

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap

Vous pouvez retrouver nos conditions générales de ventes sur notre site

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Situer l'évaluation des risques dans le contexte réglementaire.
- Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels au sein de l'entreprise.
- Appliquer des méthodes et outils pour l'élaboration ou l'amélioration du document unique dès le retour dans son entreprise.
- Transcrire l'évaluation des risques dans le document unique.
- Définir un plan d'action de prévention.
- Faire vivre la démarche d'évaluation des risques au sein d'une démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la santé au travail.

EVALUATION ET VALIDATION

- Contrôle des connaissances
- Cette formation est validée par une « Attestation individuelle de fin de formation ».
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Les principes et méthodes d'analyse des risques

- Terminologie : danger, risque, probabilité, gravité, évaluation des risques...
- Les différents niveaux d'analyse des risques
- Les fondements légaux de l'analyse de risques
- Les différents types d'analyse de risques
- Définition de la méthodologie de l'analyse de risques
- Les 4 axes d'identification des dangers

2. La mise en œuvre de l'évaluation des risques professionnels

- Aspects réglementaires,
- Principes Généraux de Prévention,
- L'évaluation des risques professionnels en 4 étapes :

- Préparer l'évaluation des risques
- Identifier les dangers et les risques associés
- Évaluer les risques
- Proposer des actions de prévention

3. La réactualisation et mise à jour de l'évaluation.

4. Présentation des évaluations spécifiques complémentaires au Document Unique

Risque chimique, ATEX, RPS, Pénibilité, Bruit / Vibrations...

5. Manager avec l'évaluation des risques

Site internet : www.manmatformations.com

Siège : MAN-MAT Formations 58 avenue Georges Clemenceau - 94700 MAISONS ALFORT

Tél. : 06 50 34 62 41 - Courriel : manmatformations@gmail.com

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR67825021264

SASU au capital de 500€ inscrite au RCS de Créteil

Code APE : 4752A-Organisme de formation 11940977594-SIRET : 82502126400015 - SIREN 825 021 264